

Exploration Azimut Inc.

États financiers
31 août 2015 et 2014



Le 11 décembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Exploration Azimut inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Exploration Azimut inc. qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2015 et 2014, et les états de la perte globale, des variations des capitaux propres et les tableaux de flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250 boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205 5000, Téléc. : +1 514 876 1502, www.pwc.com/ca/fr*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Exploration Azimut inc. aux 31 août 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123642

Exploration Azimut Inc.

États de la situation financière
(en dollars canadiens)

	Au 31 août 2015 \$	Au 31 août 2014 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	1 236 964	1 860 852
Sommes à recevoir (note 6)	104 363	248 255
Charges payées d'avance	21 963	30 075
	<u>1 363 290</u>	<u>2 139 182</u>
Actif à long terme		
Droits miniers à recevoir	66 805	48 888
Placements (note 7)	71 918	70 086
Immobilisations corporelles (note 8)	150 291	185 701
Actifs incorporels (moins l'amortissement cumulé de 20 505 \$; 19 049 \$ en 2014)	3 402	4 858
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	2 918 280	5 491 464
	<u>3 210 696</u>	<u>5 800 997</u>
Total de l'actif	<u>4 573 986</u>	<u>7 940 179</u>
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	103 364	220 846
	<u>103 364</u>	<u>220 846</u>
Passif à long terme		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 10)	245 240	242 212
	<u>245 240</u>	<u>242 212</u>
Total du passif	<u>348 604</u>	<u>463 058</u>
Capitaux propres		
Capital social (note 11)	20 755 072	20 755 072
Bons de souscription (note 12)	33 362	33 362
Options d'achat d'actions (note 13)	1 170 181	1 071 581
Surplus d'apport	3 012 728	3 012 728
Déficit	(20 782 717)	(17 427 877)
Cumul des autres éléments du résultat global	36 756	32 255
Total des capitaux propres	<u>4 225 382</u>	<u>7 477 121</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>4 573 986</u>	<u>7 940 179</u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

(s) Jean-Charles Potvin _____ Administrateur

(s) Jean-Marc Lulin _____ Administrateur

(4)

Exploration Azimut Inc.

États de la perte et de la perte globale

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

	2015 \$	2014 \$
Charges		
Générales et administratives (note 14)	485 090	408 204
Exploration générale (note 14)	124 235	15 730
Dépréciation des immobilisations corporelles (note 8)	8 290	-
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	2 800 255	2 097 056
Perte d'exploitation	<u>3 417 870</u>	<u>2 520 990</u>
Charges financières, nettes		
Revenu d'intérêt	(14 647)	(31 686)
Intérêt sur débetures	-	38 526
Intérêt et frais bancaires	4 266	1 171
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	3 028	3 444
	<u>(7 353)</u>	<u>11 455</u>
Autres gains et pertes		
Gain sur paiements d'option reçus à l'égard d'actifs d'E&E (note 9a et b)	(58 346)	(56 558)
Revenus de gestion (note 14)	-	(701)
Perte (gain) sur la vente de placements disponibles à la vente	-	468
Dépréciation des placements disponibles à la vente	2 669	14 406
	<u>(55 677)</u>	<u>(42 385)</u>
Perte avant l'impôt sur le revenu	<u>3 354 840</u>	<u>2 490 060</u>
Recouvrement d'impôt différé (note 16)	-	(50 000)
Perte nette pour l'exercice	<u>3 354 840</u>	<u>2 440 060</u>
Autres éléments du résultat global		
Éléments pouvant être reclassés dans la perte nette		
Gain latent sur placements disponibles à la vente	4 501	32 640
	<u>4 501</u>	<u>32 640</u>
Perte globale pour l'exercice	<u>3 350 339</u>	<u>2 407 420</u>
Perte par action de base et diluée (note 17)	<u>0,09</u>	<u>0,07</u>
Nombre moyen pondéré d'actions de base et diluées en circulation	37 636 996	36 703 205

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens, à l'exception des nombres d'actions, de bons de souscription et d'options)

	Capital social		Bons de souscription		Options d'achat d'actions		Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
	Nombre ⁽¹⁾	\$	Nombre	\$	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} septembre 2014	37 636 996	20 755 072	583 334	33 362	2 560 000	1 071 581	3 012 728	(17 427 877)	32 255	7 477 121
Perte pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(3 354 840)	-	(3 354 840)
Autres éléments du résultat global										
Gain latent sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-	4 501	4 501
Résultat global	-	-	-	-	-	-	-	(3 354 840)	4 501	(3 350 339)
Options d'achat d'actions octroyées (note 13)	-	-	-	-	580 000	98 600	-	-	-	98 600
Solde au 31 août 2015	37 636 996	20 755 072	583 334	33 362	3 140 000	1 170 181	3 012 728	(20 782 717)	36 756	4 225 382
Solde au 1^{er} septembre 2013	36 470 328	20 456 111	-	-	2 560 000	1 071 581	3 062 728	(14 987 817)	(385)	9 602 218
Perte pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(2 440 060)	-	(2 440 060)
Autres éléments du résultat global										
Gain latent sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-	32 640	32 640
Résultat global	-	-	-	-	-	-	-	(2 440 060)	32 640	(2 407 420)
Placement privé (notes 11 et 12)	1 166 668	316 638	583 334	33 362	-	-	-	-	-	350 000
Impôt différé	-	-	-	-	-	-	(50 000)	-	-	(50 000)
Frais d'émission d'actions	-	(17 677)	-	-	-	-	-	-	-	(17 677)
Solde au 31 août 2014	37 636 996	20 755 072	583 334	33 362	2 560 000	1 071 581	3 012 728	(17 427 877)	32 255	7 477 121

⁽¹⁾ Il n'y avait aucune action ordinaire non payée au 31 août 2015 (aucune en 2014).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

	2015	2014
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte pour l'exercice	(3 354 840)	(2 440 060)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 688	6 424
Amortissement des actifs incorporels	1 456	2 080
Perte sur la vente de placements	-	468
Dépréciation des placements disponibles à la vente	2 669	14 406
Dépréciation des immobilisations corporelles (note 8)	8 290	-
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	2 800 255	2 097 056
Gain sur paiements d'options reçus à l'égard d'actifs d'exploration et d'évaluation	(58 346)	(56 558)
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, net (note 6)	(17 998)	42 845
Charge de désactualisation sur les débetures payables et les débetures convertibles	-	4 600
Rémunération à base d'actions	98 600	-
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	3 028	3 444
Recouvrement d'impôt différé	-	(50 000)
	<u>(512 198)</u>	<u>(375 295)</u>
Diminution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Sommes à recevoir	14 860	23 173
Charges payées d'avance	8 112	(1 570)
Comptes créditeurs et charges à payer	(16 605)	(68 008)
	<u>6 367</u>	<u>(46 405)</u>
	<u>(505 831)</u>	<u>(421 700)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiement sur débeture payable	-	(100 000)
Émission de capital social, déduction faite des frais d'émission d'actions	-	339 500
	<u>-</u>	<u>239 500</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Produit de la vente de matériel de camp (note 9)	38 400	22 800
Ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation	(405 721)	(905 945)
Produit de la vente d'options sur actifs d'exploration et d'évaluation	60 000	60 000
Crédits d'impôt et de droits miniers reçus	189 264	643 971
	<u>(118 057)</u>	<u>(179 174)</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(623 888)</u>	<u>(361 374)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>1 860 852</u>	<u>2 222 226</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>1 236 964</u>	<u>1 860 852</u>
Intérêts reçus	(14 647)	(31 820)
Intérêts versés	2 969	76 234
Information additionnelle relative aux flux de trésorerie (note 20)		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

1 Nature des activités, renseignements généraux et liquidités

Exploration Azimut Inc. (la « Société »), constituée au Canada en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Le siège social de la Société est situé au 110 rue De La Barre, bureau 214, Longueuil, Québec, Canada. Le secteur de l'exploitation minière et de l'exploration minérale implique un niveau de risque élevé et nul ne peut garantir que les programmes d'exploration et de mise en valeur prévus se solderont par des opérations minières rentables. Les actions de la Société se transigent à la Bourse de croissance TSX sous le symbole AZM.

Jusqu'à ce qu'elle ait déterminé si ses propriétés renferment des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, les propriétés de la Société sont considérées comme des propriétés d'exploration. La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La possibilité de récupérer les montants comptabilisés dans les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») dépend de la présence de réserves pouvant être exploitées économiquement, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et l'évaluation de ses propriétés, et du produit de la disposition des actifs d'E&E.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration et d'évaluation de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences réglementaires.

Jusqu'à présent, la Société ne dispose pas de sources de revenus importantes et est considérée comme une société à l'étape de l'exploration et de l'évaluation.

Au 31 août 2015, la Société disposait d'un fonds de roulement de 1 259 926 \$ (1 918 336 \$ en 2014) incluant 1 236 964 \$ (1 860 852 \$ en 2014) en trésorerie et en équivalents de trésorerie, avait un déficit accumulé de 20 782 717 \$ (17 427 877 \$ en 2014), et a subi une perte de 3 354 840 \$ (2 440 060 \$ en 2014) pour l'exercice terminé à cette date.

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes, pour engager les dépenses d'E&E prévues et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants dans les douze (12) mois à venir lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire au moins les douze (12) mois suivant la fin de la période de présentation, sans s'y limiter. Pour poursuivre ses programmes d'E&E sur ses propriétés et ses activités au-delà du 31 août 2016, la Société devra périodiquement chercher à obtenir du financement sous forme d'émission de nouveaux instruments de capitaux propres, d'exercices d'options d'achat d'actions, et à rechercher des partenaires pour conclure des ententes d'option sur certaines de ses propriétés minières, et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables

Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les présents états financiers sont décrites ci-dessous.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). La Société a appliqué uniformément les conventions comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers conformes aux IFRS, y compris les données comparatives. Les conventions comptables appliquées dans les présents états financiers sont basées sur les IFRS en vigueur pour l'exercice terminé le 31 août 2015, telles qu'émises et en vigueur le 11 décembre 2015, soit la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers.

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à leur juste valeur.

Devise de présentation et devise fonctionnelle

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est également la devise fonctionnelle de la Société.

Actifs contrôlés conjointement et activités d'exploration conjointes

Un actif contrôlé conjointement implique un contrôle conjoint et permet à la Société et à d'autres entreprises de détenir conjointement des actifs mis en commun ou acquis dans le cadre d'une entente, sans avoir à former une nouvelle société, un partenariat ou une autre entité.

Dans les cas où les activités de la Société se rapportent à des actifs contrôlés conjointement ou des activités d'exploration conjointes, les états financiers présentent la participation de la Société dans les actifs et les passifs, ainsi que les produits et les charges découlant des opérations conjointes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités disponibles, les soldes bancaires et les placements temporaires très liquides dont l'échéance initiale est de trois (3) mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont facilement convertibles en quantités déterminées de trésorerie.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie découlant des actifs sont échus ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

- a) **Placements disponibles à la vente :** Les placements disponibles à la vente sont des instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune autre catégorie. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des frais de transaction et sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme étant à long terme, sauf si le placement vient à échéance dans les douze (12) mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les douze (12) mois. Les intérêts provenant des placements disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur et comptabilisés dans les revenus d'intérêt à l'état de la perte globale. Les dividendes provenant d'instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état de la perte globale dans les autres gains et pertes lorsque le droit de la Société de recevoir le paiement a été établi. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des gains ou des pertes est transféré du cumul des autres éléments de la perte globale à l'état de la perte globale et est inclus dans les autres gains et pertes. Les placements de la Société sont classés dans cette catégorie.
- b) **Prêts et créances :** Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener les prêts et créances à leur juste valeur. Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour pertes de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société ainsi que les sommes à recevoir sont classés dans cette catégorie.
- c) **Passifs financiers au coût amorti :** Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et charges à payer et la débenture payable. Les comptes créditeurs et charges à payer sont initialement comptabilisés au montant exigible moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Les comptes créditeurs et charges à payer sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur. La débenture payable a initialement été comptabilisée à la juste valeur, déduction faite des frais de transaction engagés, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur.

Les passifs financiers sont classés dans le passif à court terme si le paiement est exigible dans les douze (12) mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif à long terme.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective qu'un actif financier a subi une perte de valeur. Si une telle preuve existe, la Société comptabilise une perte de valeur tel que décrit ci-dessous :

- a) **Actifs financiers comptabilisés au coût amorti :** La perte de valeur correspond à l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Il y a reprise de pertes de valeur au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Dépréciation d'actifs financiers (suite)

- b) **Placements disponibles à la vente** : La perte de valeur correspond à l'écart entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, moins toute perte de valeur comptabilisée antérieurement à l'état de la perte globale. Ce montant représente la perte cumulée dans le cumul des autres éléments de la perte globale qui est reclassée à la perte.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lors du remplacement. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges à l'état de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont amorties à compter du moment où elles deviennent disponibles pour utilisation selon la méthode du solde dégressif aux taux mentionnés ci-dessous, à l'exception du camp et du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition, qui sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes de quarante-huit (48) mois et dix-huit (18) mois respectivement. L'amortissement du camp et du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition est capitalisé dans les actifs d'E&E.

	Taux
Ameublement de bureau	20 %
Matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Équipement spécialisé	30 %
Véhicule	30 %

La Société répartit le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres gains et pertes à l'état de la perte globale.

Actifs incorporels identifiables

Les actifs incorporels de la Société comprennent des logiciels informatiques avec une durée de vie utile déterminée. Ces actifs sont capitalisés et amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif à un taux de 30 %.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'E&E comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation différées et les propriétés d'exploration. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'exploration pour le secteur, sont passés en charges dès qu'ils sont engagés et sont présentés à la rubrique *Exploration générale* à l'état de la perte globale.

Les actifs d'E&E comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits d'exploration sont comptabilisés au coût d'acquisition. Les droits d'exploration et les options visant l'acquisition d'une participation indivise dans des droits d'exploration sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale. Ces coûts sont dépréciés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou se départir d'une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options ne peuvent être exercées qu'à l'entière discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés comme des ajouts aux actifs d'E&E lorsque les paiements sont faits, ou en réduction des actifs d'E&E lorsque les paiements sont reçus.

Le produit de la vente de propriétés d'exploration est appliqué pour chaque propriété en réduction des propriétés minières, puis en réduction des coûts d'exploration, et tout montant résiduel est porté à l'état de la perte globale, à moins que des travaux soient contractuellement requis, auquel cas le gain résiduel est reporté et sera réduit lorsque les déboursés contractuels seront effectués. Les fonds reçus de partenaires sur certaines propriétés où la Société est gérant des travaux afin de réaliser des travaux d'exploration conformément aux ententes, sont comptabilisés à l'état de la situation financière comme des avances reçues pour travaux d'exploration. Ces montants sont graduellement réduits lorsque les travaux d'exploration sont effectués. Les honoraires de gestion de projet reçus lorsque la Société est gérant des travaux sont portés à l'état de la perte globale.

Les coûts d'E&E pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisés et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai, comme les levés topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Ils reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'E&E incluent le coût pour :

- Établir le volume et la teneur de dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement;
- Déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- Les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins en infrastructures;
- Les activités relatives aux permis; et
- Les évaluations économiques visant à déterminer si le développement du matériel minéralisé est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité.

Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'E&E sont capitalisés en coûts de développement dans les immobilisations corporelles et sont révisés pour dépréciation.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Les coûts d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités en question.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement dans les tableaux des flux de trésorerie.

Contrats de location

Les contrats de location dans lesquels une partie significative des risques et des avantages de la propriété sont conservés par le bailleur sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de contrats de location simple sont imputés à l'état de la perte globale selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente. Les frais connexes, notamment les frais d'entretien et d'assurance, sont portés à l'état de la perte globale lorsqu'ils sont engagés.

Les locations d'équipement ou de camps de base, où la Société a la quasi-totalité des risques et des avantages de la propriété, sont classés comme contrats de location-acquisition et sont capitalisés au début du contrat.

La propriété économique d'un actif loué est transférée au locataire si le locataire assume la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de l'actif en location. L'actif en question est alors comptabilisé au moment où le contrat de location entre en vigueur, à la juste valeur de l'actif en location ou, si elle est moindre, à la valeur actuelle des paiements de location. Un montant correspondant est comptabilisé à titre de passif de location-acquisition, peu importe si certains des paiements de location sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location.

Les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile d'actifs faisant l'objet de contrats de location-acquisition correspondent à celles qui s'appliquent à des actifs comparables qui sont légalement détenus par la Société. Les charges financières correspondantes sont passées en charges dans les intérêts sur obligations découlant d'un contrat de location-acquisition.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition d'actifs admissibles sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre d'intérêts payés à l'état de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les actifs d'E&E sont révisés pour dépréciation s'il y a des indications que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Les actifs d'E&E sont analysés par secteur d'intérêt. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer s'il y a dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants d'autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs dont l'actif en question fait partie.

Le montant recouvrable d'un actif est équivalent au montant le plus élevé entre la juste valeur moins le coût de vente et la valeur d'usage. Pour déterminer la valeur d'usage, les futurs flux de trésorerie estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle, selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les futurs flux de trésorerie estimatifs n'ont pas été ajustés.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

Si le montant recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est considéré inférieur à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée à l'état de la perte globale. Lorsque qu'une reprise de valeur est ultérieurement comptabilisée, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Une reprise est comptabilisée en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

Assistance gouvernementale

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec et à un crédit de droits miniers, lesquels sont appliqués en réduction des frais d'exploration différés ou comptabilisés à l'état de la perte globale lorsque les frais d'exploration généraux qui y sont associés ont été comptabilisés à l'état de la perte globale.

Provisions et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés, lorsqu'il est probable d'un déboursé d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Si l'impact est significatif, les provisions sont évaluées en actualisant les futurs flux de trésorerie anticipés à un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et, au besoin, les risques spécifiques au passif.

Les provisions pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction quant à la charge nécessaire pour régler l'obligation à la date du bilan, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à l'état de la perte globale. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période où ils se produisent. La Société comptabilise également un montant correspondant d'actif lequel est amorti de façon logique et systématique.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options d'achat d'actions accordées aux employés est comptabilisée en charge ou capitalisée dans les actifs d'E&E sur la période d'exercice, avec une augmentation correspondante des options d'achat d'actions. Un individu est considéré comme un employé lorsque cet individu est un employé à des fins juridiques ou fiscales (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux offerts par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société.

La juste valeur est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les options pourront être exercées. La juste valeur des options octroyées est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, en tenant compte des conditions auxquelles les options ont été accordées. À chaque date de l'état de la situation financière, le montant comptabilisé en charge est ajusté pour refléter le nombre réel d'options d'achat d'actions qui devraient être exerçables.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Capital social et bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou de bons de souscription sont comptabilisés en réduction des produits des capitaux propres dans la période où ces transactions ont lieu. Les produits découlant de placements d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au prorata de leur valeur au sein des unités, en utilisant la méthode d'évaluation de Black-Scholes pour déterminer la juste valeur des bons de souscription émis.

Les bons de souscription émis à des courtiers en lien avec des financements par capitaux propres, sont comptabilisés dans les frais d'émission d'actions en réduction du capital social, avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Actions accréditives

La Société finance certaines de ses dépenses d'E&E par le biais d'émissions d'actions accréditives. La déduction fiscale des dépenses d'exploration fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La Société comptabilise un passif d'impôt différé pour les actions accréditives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées. L'écart (la « prime ») entre le prix coté des actions ordinaires et le montant payé pour les actions par les investisseurs, évalué selon la méthode de la valeur résiduelle, est comptabilisé dans les autres passifs, et est renversé à l'état de la perte globale à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont effectuées.

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu pour les périodes présentées comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le revenu est comptabilisé à l'état des résultats, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est comptabilisé directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres, respectivement.

Les impôts miniers sont des impôts perçus par les provinces canadiennes sur les activités minières et sont considérés comme des impôts sur le revenu puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt qui devrait être payable sur les bénéfices imposables pour l'année, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustés pour tenir compte de modifications aux impôts payables à l'égard d'années antérieures. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque approprié, sur la base des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du passif, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas pris en compte s'ils découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni la comptabilisation ni le profit ou la perte imposable. Le montant d'impôt différé est basé sur la façon anticipée de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation du bilan.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Impôt sur le revenu (suite)

Un actif d'impôt différé est comptabilisé uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible contre lequel l'actif pourra être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés comme étant à long terme et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigibles et les passifs d'impôt exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé sont liés à des impôts sur le revenu qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

Perte par action

La Société présente les données sur la perte par action de base et diluée pour ses actions ordinaires, calculées en divisant la perte par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La perte par action diluée est déterminée en ajustant la perte et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet de tous les bons de souscription, les unités de courtiers et les options d'achat d'actions qui pourraient faire augmenter le nombre total d'actions ordinaires, dans le cas où ceux-ci n'auraient pas un impact anti-dilutif.

Information sectorielle

La Société n'exerce ses activités que dans un seul secteur : l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés d'exploration. Toutes les activités de la Société se déroulent dans la province de Québec au Canada.

Adoption de nouvelles conventions comptables

La Société a adopté les nouvelles conventions et les conventions révisées qui suivent, ainsi que tous les amendements importants s'y rapportant, en date du 1^{er} septembre 2014. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

IAS 32 – Instruments financiers : Présentation (« IAS 32 »)

L'IASB a publié des modifications à la norme IAS 32 afin de clarifier les exigences régissant la compensation des actifs financiers et des passifs financiers à l'état de la situation financière. Les modifications s'appliquent aux exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doivent être appliquées de façon rétrospective. L'adoption de la norme IAS 32 n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

IFRIC 21 – Droits ou taxes (« IFRIC 21 »)

L'interprétation IFRIC 21 fournit des directives sur le traitement comptable des droits ou des taxes conformément à la norme IAS 37 - *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'interprétation définit un droit ou une taxe comme un déboursé provenant d'une entité imposé par un gouvernement conformément au cadre législatif et confirme qu'une entité doit comptabiliser un passif pour des droits ou des taxes uniquement lorsque l'événement générateur de droits ou de taxes spécifié dans le cadre législatif se produit. La Société a évalué que l'impact de cette interprétation sur ses états financiers n'était pas significatif.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Adoption de nouvelles conventions comptables (suite)

IAS 36 – Dépréciation d'actifs (« IAS 36 »)

L'IASB a publié des modifications aux informations requises en vertu de la norme IAS 36, lorsque le montant recouvrable est déterminé en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de cession. Les modifications s'appliquent aux exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doivent être appliquées de façon rétrospective. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

3 Modifications aux autres normes

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

En juillet 2014, l'IASB a émis la norme IFRS 9 – *Instruments financiers*. L'IASB avait déjà publié des versions antérieures d'IFRS 9 qui introduisaient de nouvelles exigences en matière de classification et d'évaluation (en 2009 et en 2010) ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture (en 2013). La publication de juillet 2014 représente la version finale de cette norme; elle remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et complète le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Cette norme remplace les multiples modèles actuels de classification et d'évaluation pour les actifs et les passifs financiers avec un seul modèle qui ne comporte que deux catégories : au coût amorti et à la juste valeur. La base de classification dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels rattachés à l'actif ou au passif financier et de son propre crédit. La norme introduit un nouveau modèle relatif aux pertes de valeur prévues qui nécessite une comptabilisation plus prompte des pertes de crédit prévues. En particulier, la nouvelle norme exige que les entités comptabilisent les pertes de crédit prévues dès que les instruments financiers sont initialement comptabilisés, et elle abaisse le niveau requis pour la comptabilisation des pertes prévues sur la durée de vie entière. La nouvelle norme introduit également un modèle considérablement réformé pour la comptabilité de couverture avec une plus grande quantité d'information à fournir à propos des activités de gestion des risques, et lie plus étroitement la comptabilité de couverture à la gestion des risques. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, bien que l'adoption anticipée soit permise. La Société n'a pas encore déterminé l'impact de l'adoption de la norme IFRS 9.

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques

Plusieurs des montants présentés dans les états financiers exigent de la direction qu'elle procède à des estimations, qu'elle formule des hypothèses ou qu'elle exerce un jugement. Ces jugements et ces estimations sont réévalués en continu et sont basés sur l'expérience de la direction et sa connaissance des faits pertinents et des circonstances. Les résultats réels pourraient être différents des montants présentés dans les états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

Les éléments où les hypothèses et les estimations ont un impact sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courante et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris les crédits de droits miniers et les crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôts relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux coûts d'E&E, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale de propriétés et d'immobilisations minières puisque les activités minières sont assujetties aux lois et règlements régissant la protection de l'environnement. Les coûts découlant des travaux de préparation pour le démantèlement du site, actualisés à leur valeur actuelle nette, sont comptabilisés et capitalisés dans la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts survient. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. Le passif en question est ajusté à chaque période pour la désactualisation et pour des changements dans le taux d'actualisation basé sur les conditions actuelles du marché, le montant des flux de trésorerie sous-jacents requis pour régler l'obligation ou le moment où ils seront requis. La Société comptabilise également un montant d'actif correspondant, lequel est amorti sur la durée de vie utile résiduelle de l'actif.

Les futurs coûts de réhabilitation sont comptabilisés en se fiant sur les meilleures estimations de la direction à la fin de chaque période des charges décaissées non actualisées qui devront être engagées à chaque site. Toute variation de ces estimations est reflétée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. La comptabilisation des obligations de réhabilitation et de restauration exige de la direction qu'elle procède à des estimations des futurs coûts que la Société devra engager pour compléter les travaux de réhabilitation et de restauration requis pour se conformer aux lois et règlements en vigueur à chaque site. La Société estime également le moment où ces déboursés seront requis, qui est sujet à changement et qui est présentement estimé à 2017, alors qu'il était auparavant estimé à 2015; il s'agit d'une estimation comptable significative de la part de la Société. Les coûts réels engagés pourraient différer des montants estimés. De plus, l'évolution des

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

lois et des règlements en matière d'environnement dans l'avenir pourrait augmenter l'ampleur des travaux de restauration et de réhabilitation qui devront être effectués par la Société. Toute augmentation des futurs coûts pourrait avoir une incidence importante sur les montants prévus pour les activités de restauration et de réhabilitation.

Les éléments où le jugement a un impact important sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant son fonds de roulement et ses activités d'E&E futurs implique du jugement. Les estimations et les hypothèses sont réévaluées en continu et sont basées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, notamment l'expectative d'événements futurs jugée raisonnable selon les circonstances. Les éléments qui impliquent un jugement important pour déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée se rapportent au moment prévu du remboursement des crédits d'impôts à recevoir du gouvernement du Québec, ainsi qu'au niveau prévu d'activités d'E&E dans l'avenir, lequel couvre, sans s'y limiter, les douze (12) mois suivant la fin de la période de présentation et est estimé à 250 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 août 2016.

b) Dépréciation d'actifs non financiers

L'évaluation des montants recouvrables par la Société en ce qui a trait à la valeur comptable d'actifs non financiers repose sur différentes hypothèses et pourrait différer sensiblement des montants réellement recouvrables. Les montants recouvrables dépendent, en partie, de certains facteurs qui échappent, en tout ou en partie, au contrôle de la Société. Cette évaluation implique une comparaison des montants recouvrables estimatifs d'actifs non financiers à leurs valeurs comptables. Les montants recouvrables estimatifs pourraient être différents des montants réellement recouvrables, et ces écarts pourraient être significatifs et pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et ses résultats d'exploitation. Les actifs sont révisés pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état de la situation financière. Cette détermination exige un jugement important. Les facteurs qui pourraient déclencher une analyse de perte de valeur comprennent notamment, sans s'y limiter, d'importantes tendances baissières dans l'industrie ou l'économie en général, des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation, et une baisse significative des prix des substances.

À la suite d'une analyse de perte de valeur effectuée en 2015, les propriétés pour le cuivre-or-argent-cobalt-terres rares ont été dépréciées d'un montant de 2 736 091 \$ (1 269 149 \$ en 2014), les propriétés pour l'uranium d'un montant de 1 183 \$ (712 924 \$ en 2014), les propriétés pour l'or d'un montant de 62 981 \$ (montant nul en 2014) et la propriété pour le chrome-platine-palladium d'un montant nul (114 983 \$ en 2014), ce qui représente une perte de valeur globale de 2 800 255 \$ (2 097 056 \$ en 2014) compte tenu qu'aucune dépense d'E&E n'était prévue et que certains claims ont été abandonnés ou ne devraient pas être renouvelés (note 9). En raison de la conjoncture difficile sur les marchés des métaux, de l'absence de partenaire pour conclure une entente d'option sur ses propriétés et de la quantité limitée de dépenses d'E&E prévues pour l'exercice se terminant le 31 août 2016, la valeur des propriétés Diana et NCG a donc été ramenée à zéro en 2015. Suite à l'abandon de la propriété NCG, les avantages économiques futurs associés au camp NCG n'existent plus et par conséquent, la valeur du camp NCG a été ramenée à zéro. L'estimation de la charge pour dépréciation nécessite un jugement de la part de la direction.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

c) Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le revenu

Périodiquement, la Société évalue les probabilités qu'une portion des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. Lorsque l'évaluation est complétée, si la direction juge qu'il est probable qu'une portion des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée, la Société ne comptabilise que la partie résiduelle pour laquelle il est probable qu'il existera des bénéfices imposables dans l'avenir contre lesquels les écarts temporaires pourront être utilisés. L'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle exerce un jugement important. Dans la mesure où les futurs flux de trésorerie et les revenus imposables seraient sensiblement différents des estimations, la capacité de la Société à réaliser les actifs d'impôt différé nets comptabilisés à l'état de la situation financière pourrait en être affectée.

d) Dépréciation de placements disponibles à la vente

La Société suit les directives de la norme IAS 39 pour déterminer lorsqu'un placement en capitaux propres disponible à la vente est déprécié. Cette détermination requiert un jugement important. En exerçant ce jugement, la Société évalue, entre autres facteurs, s'il existe une baisse significative ou prolongée de la juste valeur d'un placement, ce qui est considéré comme une indication de perte de valeur. Une baisse significative ou prolongée se définit respectivement comme une réduction d'au moins 50 % de sa juste valeur ou une baisse sous son prix coûtant d'une durée de plus de deux (2) périodes financières consécutives. La santé financière et les perspectives d'affaires à court terme du véhicule, incluant des facteurs comme la conjoncture dans l'industrie et le secteur, ainsi que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de financement, sont aussi considérés par la Société dans le cadre de son évaluation.

5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 août 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 1 236 964 \$ (1 860 852 \$ en 2014) et comprenaient 173 340 \$ (171 490 \$ au 31 août 2014) en certificats de placement garantis portant intérêt à un taux de 0,1 % (0,1 % en 2014), encaissables en tout temps sans pénalité.

6 Sommes à recevoir

	2015	2014
	\$	\$
Crédits d'impôt à recevoir ⁽¹⁾	95 844	224 876
Taxes à la consommation	4 549	20 179
Comptes clients	9 160	8 390
	<u>109 553</u>	<u>253 445</u>
Moins : Provision pour créance douteuse	<u>(5 190)</u>	<u>(5 190)</u>
	<u>104 363</u>	<u>248 255</u>

⁽¹⁾ En 2014, un montant de 6 746 \$ avait été inclus dans les actifs d'E&E suivant la décision des autorités fiscales de refuser des crédits d'impôt réclamés pour certaines dépenses dans le calcul des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour 2011. En 2015, il n'y a aucune somme à recevoir en souffrance pour laquelle une provision pour créance douteuse n'a pas été comptabilisée.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

7 Placements

	Au 31 août 2015			Au 31 août 2014		
	Cours du marché/ action \$	Coût ajusté \$	Valeur comptable \$	Cours du marché/ action \$	Coût ajusté \$	Valeur comptable \$
Eastmain Resources Inc. 20 000 actions (20 000 actions au 31 août 2014)	0,360	4 400	7 200	0,375	5 400	7 500
NWT Uranium Corp. 350 000 actions (350 000 actions au 31 août 2014)	0,004	1 313	1 388	0,007	1 938	2 280
Ressources Majescor Inc. * 19 600 actions (19 600 actions au 31 août 2014)	0,040	588	784	0,045	882	882
Silver Spruce Resources Inc. 30 000 actions (300 000 actions au 31 août 2014)	0,035	750	1 050	0,005	1 500	1 500
ABE Resources Inc. 50 000 actions (50 000 actions au 31 août 2014)	0,040	1 250	2 000	0,045	1 250	2 250
Nemaska Lithium Inc. 209 272 actions (209 272 actions au 31 août 2014)	0,270	20 927	56 503	0,235	20 927	49 179
Ressources Monarques Inc. 10 469 actions (10 469 actions au 31 août 2014)	0,080	837	837	0,110	942	1 151
West African Resources Ltd 37 500 actions (37 500 actions au 31 août 2014) 18 750 bons de souscription au prix d'exercice de 0,40 \$ venant à échéance le 17 janvier 2017 (18 750 bons de souscription au 31 août 2014)	0,055	2 062	2 062	0,130	4 500	4 875
	0,005	94	94	0,025	281	469
		<u>32 221</u>	<u>71 918</u>		<u>37 620</u>	<u>70 086</u>

* Les titres ont fait l'objet d'un regroupement sur la base d'un (1) nouveau titre pour dix (10) titres existants.

Les gains et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont le résultat des fluctuations des cours du marché. Au 31 août 2015, le gain latent comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global s'établissait à 36 756 \$ (32 255 \$ en 2014).

Les placements se composent principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes cotées en bourse. Les justes valeurs des placements en actions ordinaires sont basées sur les cours du marché pour ces actions sur des marchés boursiers reconnus à la fin de chaque période de présentation.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

8 Immobilisations corporelles

	Ameublement de bureau \$	Matériel de bureau \$	Matériel informatique \$	Équipement spécialisé \$	Camp \$	Camp faisant l'objet d'un contrat de location- acquisition \$	Véhicules \$	Total \$
Exercice terminé le 31 août 2014								
Valeur comptable nette à l'ouverture	4 354	5 246	7 914	7 093	218 986	23 462	3 146	270 201
Diminution découlant d'un changement de l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	-	-	(5 908)	-	-	(5 908)
Amortissement pour l'exercice	(872)	(1 048)	(2 376)	(2 128)	(59 492)	(11 732)	(944)	(78 592) ⁽¹⁾
Valeur comptable nette à la clôture	3 482	4 198	5 538	4 965	153 586	11 730	2 202	185 701
Au 31 août 2014								
Coût	20 542	20 081	36 597	56 250	332 062	316 754	3 702	785 988
Amortissement cumulé	(17 060)	(15 883)	(31 059)	(51 285)	(178 476)	(305 024)	(1 500)	(600 287)
Valeur comptable nette	3 482	4 198	5 538	4 965	153 586	11 730	2 202	185 701
Actif non assujetti à l'amortissement inclus ci-dessus *	-	-	-	-	100 000	-	-	100 000
Exercice terminé le 31 août 2015								
Valeur comptable nette à l'ouverture	3 482	4 198	5 538	4 965	153 586	11 730	2 202	185 701
Dépréciation	-	-	-	-	(8 290)	-	-	(8 290) ⁽²⁾
Amortissement pour l'exercice	(696)	(840)	(1 664)	(1 488)	(17 860)	(3 912)	(660)	(27 120) ⁽¹⁾
Valeur comptable nette à la clôture	2 786	3 358	3 874	3 477	127 436	7 818	1 542	150 291
Au 31 août 2015								
Coût	20 542	20 081	36 597	56 250	278 217	316 754	3 702	732 143
Amortissement cumulé	(17 756)	(16 723)	(32 723)	(52 773)	(150 781)	(308 936)	(2 160)	(581 852)
Valeur comptable nette	2 786	3 358	3 874	3 477	127 436	7 818	1 542	150 291
Actif non assujetti à l'amortissement inclus ci-dessus *	-	-	-	-	100 000	-	-	100 000

* Les actifs non assujettis à l'amortissement comprennent du carburant et des matériaux servant à construire un camp de terrain tout équipé d'une valeur de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2014).

⁽¹⁾ Un montant de 22 432 \$ (72 168 \$ en 2014) est inclus dans les actifs d'E&E pour l'amortissement des immobilisations corporelles.

⁽²⁾ Le camp NCG a été entièrement déprécié suivant l'abandon de la propriété NCG au cours de l'exercice terminé le 31 août 2015.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation

Toutes les propriétés minières sont situées dans la province de Québec.

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation

Propriétés d'exploration	Participation indivise	Coût au 31 août 2014	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu ⁽¹⁾	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2015	Dépréciation cumulée au 31 août 2014	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2015	Valeur comptable nette au 31 août 2015
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nunavik											
Rex	100										
Propriétés minières		1 109 476	1 326	-	-	-	1 110 802	(701 922)	(215 197)	(917 119)	193 683
Frais d'exploration ⁽²⁾		4 005 363	78 301	-	(9 500)	(11 081)	4 063 083	-	(2 114 918)	(2 114 918)	1 948 165
		<u>5 114 839</u>	<u>79 627</u>	<u>-</u>	<u>(9 500)</u>	<u>(11 081)</u>	<u>5 173 885</u>	<u>(701 922)</u>	<u>(2 330 115)</u>	<u>(3 032 037)</u>	<u>2 141 848</u>
Rex Sud											
Rex Sud	100										
Propriétés minières		154 096	23 960	-	-	-	178 056	-	(58 724)	(58 724)	119 332
Frais d'exploration		299 379	92 987	-	(23 200)	(31 113)	338 053	-	-	-	338 053
		<u>453 475</u>	<u>116 947</u>	<u>-</u>	<u>(23 200)</u>	<u>(31 113)</u>	<u>516 109</u>	<u>-</u>	<u>(58 724)</u>	<u>(58 724)</u>	<u>457 385</u>
NCG											
NCG	100										
Propriétés minières		737 126	918	-	-	-	738 044	(719 929)	(18 115)	(738 044)	-
Frais d'exploration ⁽²⁾		970 818	4 144	-	(5 700)	12 979	982 241	(916 429)	(65 812)	(982 241)	-
		<u>1 707 944</u>	<u>5 062</u>	<u>-</u>	<u>(5 700)</u>	<u>12 979</u>	<u>1 720 285</u>	<u>(1 636 358)</u>	<u>(83 927)</u>	<u>(1 720 285)</u>	<u>-</u>
Diana											
Diana	100										
Propriétés minières		75 525	-	-	-	-	75 525	(41 195)	(34 330)	(75 525)	-
Frais d'exploration		39 489	-	-	-	-	39 489	(10 639)	(28 850)	(39 489)	-
		<u>115 014</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>115 014</u>	<u>(51 834)</u>	<u>(63 180)</u>	<u>(115 014)</u>	<u>-</u>
Nantais											
Nantais	100										
Propriétés minières		88 559	1 318	-	-	-	89 877	(40 584)	(30 063)	(70 647)	19 230
Frais d'exploration ^{(2),(3)}		216 860	42 197	-	-	8 350	267 407	-	(135 891)	(135 891)	131 516
		<u>305 419</u>	<u>43 515</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>8 350</u>	<u>357 284</u>	<u>(40 584)</u>	<u>(165 954)</u>	<u>(206 538)</u>	<u>150 746</u>
Qassituq											
Qassituq	100										
Propriétés minières		27 361	2 136	-	-	-	29 497	-	(23 243)	(23 243)	6 254
Frais d'exploration		20 717	20 601	-	-	(7 524)	33 794	-	(10 948)	(10 948)	22 846
		<u>48 078</u>	<u>22 737</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(7 524)</u>	<u>63 291</u>	<u>-</u>	<u>(34 191)</u>	<u>(34 191)</u>	<u>29 100</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

	Participation indivise	Coût au 31 août 2014	Ajouts	Paie- ments d'option	Produit reçu ⁽¹⁾	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2015	Dépréciation cumulée au 31 août 2014	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2015	Valeur comptable nette au 31 août 2015
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Propriétés d'exploration Nunavik (suite)											
Autres, cuivre-or-argent- cobalt-ÉTR	100										
Propriétés minières		37 170	-	-	-	-	37 170	(37 170)	-	(37 170)	-
Frais d'exploration		7 045	-	-	-	-	7 045	(7 045)	-	(7 045)	-
		44 215	-	-	-	-	44 215	(44 215)	-	(44 215)	-
Total des propriétés pour le cuivre-or- argent-cobalt-ÉTR au Nunavik		7 788 984	267 888	-	(38 400)	(28 389)	7 990 083	(2 474 913)	(2 736 091)	(5 211 004)	2 779 079
Rae Nord *	100										
Propriétés minières		483 277	1 183	-	-	-	484 460	(483 277)	(1 183)	(484 460)	-
Frais d'exploration		707 167	-	-	-	-	707 167	(707 167)	-	(707 167)	-
		1 190 444	1 183	-	-	-	1 191 627	(1 190 444)	(1 183)	(1 191 627)	-
Total des propriétés pour l'uranium au Nunavik		1 190 444	1 183	-	-	-	1 191 627	(1 190 444)	(1 183)	(1 191 627)	-
Total Nunavik		8 979 428	269 071	-	(38 400)	(28 389)	9 181 710	(3 665 357)	(2 737 274)	(6 402 631)	2 779 079

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

		Partici- pation indivise	Coût au 31 août 2014	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu ⁽¹⁾	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2015	Dépréciation cumulée au 31 août 2014	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2015	Valeur comptable nette au 31 août 2015
		%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Propriétés d'exploration												
Baie James												
Opinaca A–A Est	(a)	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propriétés minières			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration			1 690	3 338	-	-	(1 219)	3 809	-	-	-	3 809
			1 690	3 338	-	-	(1 219)	3 809	-	-	-	3 809
Opinaca B–B Nord	(b)	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propriétés minières			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration			1 115	2 678	(1 654)	-	(978)	1 161	-	-	-	1 161
			1 115	2 678	(1 654)	-	(978)	1 161	-	-	-	1 161
Eléonore Sud	(c)	26,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propriétés minières			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration			8 392	3 179	-	-	(1 161)	10 410	-	-	-	10 410
			8 392	3 179	-	-	(1 161)	10 410	-	-	-	10 410
Opinaca D		100	69 442	12 057	-	-	-	81 499	-	(54 975)	(54 975)	26 524
Propriétés minières			69 442	12 057	-	-	-	81 499	-	(54 975)	(54 975)	26 524
Frais d'exploration			10 113	1 940	-	-	(708)	11 345	-	(8 006)	(8 006)	3 339
			79 555	13 997	-	-	(708)	92 844	-	(62 981)	(62 981)	29 863
Wabamisk	(d)	49	2 781	-	-	-	-	2 781	-	-	-	2 781
Propriétés minières			2 781	-	-	-	-	2 781	-	-	-	2 781
Frais d'exploration			15 604	330	-	-	(120)	15 814	-	-	-	15 814
			18 385	330	-	-	(120)	18 595	-	-	-	18 595
Total des propriétés pour l'or à la Baie James			109 137	23 522	(1 654)	-	(4 186)	126 819	-	(62 981)	(62 981)	63 838
Eastmain Ouest		100	15 586	2 897	-	-	-	18 483	(10 551)	-	(10 551)	7 932
Propriétés minières			15 586	2 897	-	-	-	18 483	(10 551)	-	(10 551)	7 932
Frais d'exploration			168 555	6 356	-	-	(2 146)	172 765	(105 334)	-	(105 334)	67 431
Total des propriétés pour le chrome- platine-palladium à la Baie James			184 141	9 253	-	-	(2 146)	191 248	(115 885)	-	(115 885)	75 363
Total Baie James			293 278	32 775	(1 654)	-	(6 332)	318 067	(115 885)	(62 981)	(178 866)	139 201
Total des actifs d'E&E			9 272 706	301 846	(1 654)	(38 400)	(34 721)	9 499 777	(3 781 242)	(2 800 255)	(6 581 497)	2 918 280

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation

Propriétés d'exploration	Participation indivise	Coût au 31 août 2013	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu ⁽¹⁾	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2014	Dépréciation cumulée au 31 août 2013	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2014	Valeur comptable nette au 31 août 2014
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nunavik											
Rex	100										
Propriétés minières		959 858	149 618	-	-	-	1 109 476	(663 221)	(38 701)	(701 922)	407 554
Frais d'exploration ⁽²⁾		3 947 097	102 443	-	(20 900)	(23 277)	4 005 363	-	-	-	4 005 363
		<u>4 906 955</u>	<u>252 061</u>	<u>-</u>	<u>(20 900)</u>	<u>(23 277)</u>	<u>5 114 839</u>	<u>(663 221)</u>	<u>(38 701)</u>	<u>(701 922)</u>	<u>4 412 917</u>
Rex Sud	100										
Propriétés minières		29 433	124 663	-	-	-	154 096	-	-	-	154 096
Frais d'exploration		235 139	94 871	-	-	(30 631)	299 379	-	-	-	299 379
		<u>264 572</u>	<u>219 534</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(30 631)</u>	<u>453 475</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>453 475</u>
NCG	100										
Propriétés minières		730 511	6 615	-	-	-	737 126	(476 534)	(243 395)	(719 929)	17 197
Frais d'exploration		956 274	18 489	-	(1 900)	(2 045)	970 818	-	(916 429)	(916 429)	54 389
		<u>1 686 785</u>	<u>25 104</u>	<u>-</u>	<u>(1 900)</u>	<u>(2 045)</u>	<u>1 707 944</u>	<u>(476 534)</u>	<u>(1 159 824)</u>	<u>(1 636 358)</u>	<u>71 586</u>
Diana	100										
Propriétés minières		60 835	14 690	-	-	-	75 525	(25 425)	(15 770)	(41 195)	34 330
Frais d'exploration		23 892	27 678	-	-	(12 081)	39 489	-	(10 639)	(10 639)	28 850
		<u>84 727</u>	<u>42 368</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(12 081)</u>	<u>115 014</u>	<u>(25 425)</u>	<u>(26 409)</u>	<u>(51 834)</u>	<u>63 180</u>
Nantais	100										
Propriétés minières		44 826	43 733	-	-	-	88 559	(40 584)	-	(40 584)	47 975
Frais d'exploration		51 672	293 146	-	-	(127 958)	216 860	-	-	-	216 860
		<u>96 498</u>	<u>336 879</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(127 958)</u>	<u>305 419</u>	<u>(40 584)</u>	<u>-</u>	<u>(40 584)</u>	<u>264 835</u>
Qassituq	100										
Propriétés minières		12 962	14 399	-	-	-	27 361	-	-	-	27 361
Frais d'exploration		366	36 115	-	-	(15 764)	20 717	-	-	-	20 717
		<u>13 328</u>	<u>50 514</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(15 764)</u>	<u>48 078</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>48 078</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriétés d'exploration	Participation indivise	Coût au 31 août 2013	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu ⁽¹⁾	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2014	Dépréciation cumulée au 31 août 2013	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2014	Valeur comptable nette au 31 août 2014
Nunavik (suite)	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Autres, cuivre-or-argent-cobalt-ÉTR	100										
Propriétés minières		37 170	-	-	-	-	37 170	-	(37 170)	(37 170)	-
Frais d'exploration		676	11 303	-	-	(4 934)	7 045	-	(7 045)	(7 045)	-
		37 846	11 303	-	-	(4 934)	44 215	-	(44 215)	(44 215)	-
Total des propriétés pour le cuivre-or-argent-cobalt-ÉTR au Nunavik		7 090 711	937 763	-	(22 800)	(216 690)	7 788 984	(1 205 764)	(1 269 149)	(2 474 913)	5 314 071
Rae Nord *	100										
Propriétés minières		477 520	5 757	-	-	-	483 277	(430 649)	(52 628)	(483 277)	-
Frais d'exploration		705 962	2 139	-	-	(934)	707 167	(46 871)	(660 296)	(707 167)	-
		1 183 482	7 896	-	-	(934)	1 190 444	(477 520)	(712 924)	(1 190 444)	-
Total des propriétés pour l'uranium au Nunavik		1 183 482	7 896	-	-	(934)	1 190 444	(477 520)	(712 924)	(1 190 444)	-
Total Nunavik		8 274 193	945 659	-	(22 800)	(217 624)	8 979 428	(1 683 284)	(1 982 073)	(3 665 357)	5 314 071

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

		Partici- pation indivise	Coût au 31 août 2013	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu ⁽¹⁾	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2014	Dépréciation cumulée au 31 août 2013	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2014	Valeur comptable nette au 31 août 2014
		%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Propriétés d'exploration Baie James												
Opinaca A–A Est	(a)	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propriétés minières			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration			1 229	4 431	(2 036)	-	(1 934)	1 690	-	-	-	1 690
			1 229	4 431	(2 036)	-	(1 934)	1 690	-	-	-	1 690
Opinaca B–B Nord	(b)	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propriétés minières			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration			770	3 107	(1 406)	-	(1 356)	1 115	-	-	-	1 115
			770	3 107	(1 406)	-	(1 356)	1 115	-	-	-	1 115
Eléonore Sud	(c)	26,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propriétés minières			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration			7 462	1 650	-	-	(720)	8 392	-	-	-	8 392
			7 462	1 650	-	-	(720)	8 392	-	-	-	8 392
Opinaca D		100	23 124	46 318	-	-	-	69 442	-	-	-	69 442
Propriétés minières			23 124	46 318	-	-	-	69 442	-	-	-	69 442
Frais d'exploration			6 238	6 877	-	-	(3 002)	10 113	-	-	-	10 113
			29 362	53 195	-	-	(3 002)	79 555	-	-	-	79 555
Wabamisk	(d)	49	-	2 781	-	-	-	2 781	-	-	-	2 781
Propriétés minières			-	2 781	-	-	-	2 781	-	-	-	2 781
Frais d'exploration			10 055	9 847	-	-	(4 298)	15 604	-	-	-	15 604
			10 055	12 628	-	-	(4 298)	18 385	-	-	-	18 385
Total des propriétés pour l'or à la Baie James			48 878	75 011	(3 442)	-	(11 310)	109 137	-	-	-	109 137
Eastmain Ouest		100	15 586	-	-	-	-	15 586	(902)	(9 649)	(10 551)	5 035
Propriétés minières			15 586	-	-	-	-	15 586	(902)	(9 649)	(10 551)	5 035
Frais d'exploration			160 290	13 820	-	-	(5 555)	168 555	-	(105 334)	(105 334)	63 221
Total des propriétés pour le chrome- platine-palladium à la Baie James			175,876	13 820	-	-	(5 555)	184 141	(902)	(114 983)	(115 885)	68 256
Total Baie James			224 754	88 831	(3 442)	-	(16 865)	293 278	(902)	(114 983)	(115 885)	177 393
Total des actifs d'E&E			8 498 947	1 034 490	(3 442)	(22 800)	(234 489)	9 272 706	(1 684 186)	(2 097 056)	(3 781 242)	5 491 464

* Propriétés entièrement dépréciées au cours de l'exercice terminé le 31 août 2014, mais où la Société détenait toujours des titres miniers en règle au 31 août 2015.

⁽¹⁾ Produit reçu de la vente du matériel de camp.

⁽²⁾ Réduction des crédits d'impôt d'un montant de 25 430 \$ (6 746 \$ en 2014) suivant la décision des autorités fiscales de refuser des crédits d'impôt réclamés pour certaines dépenses dans le calcul des crédits d'impôt pour 2011, 2012 et 2013 (note 6).

⁽³⁾ Réduction des crédits d'impôt d'un montant de 25 057 \$ (montant nul en 2014) en lien avec le taux d'imposition utilisé dans le calcul des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour 2014 (note 6).

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- a) En mars 2010, Everton Resources Inc. (« Everton ») a acquis une participation de 50 % dans la propriété Opinaca A–A Est en versant un montant cumulatif de 180 000 \$ en trésorerie et en engageant un montant total de 2,8 millions de dollars en dépenses d'exploration.

En septembre 2010, Azimut et Everton ont accordé à Hecla Québec Inc. (« Hecla »), anciennement Mines Aurizon Ltée (« Aurizon »), l'option d'acquérir une participation de 50 % dans les propriétés Opinaca A–A Est et B–B Nord, en contrepartie de paiements cumulatifs de 580 000 \$ en trésorerie et d'un total de 6 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant 5 000 mètres de forage au diamant avant le deuxième anniversaire de l'entente. Le 15 novembre 2013, l'entente a été modifiée pour prolonger le calendrier de travaux de deux ans. Conformément à l'entente, Hecla pourra également acquérir une participation additionnelle de 10 %, portant sa participation totale à 60 %, en contrepartie de paiements cumulatifs de 300 000 \$ en trésorerie, de dépenses d'exploration totalisant 3 millions de dollars dans les trois (3) ans suivant la date d'élection, et du dépôt d'une étude de pré faisabilité indépendante le ou avant le quatrième anniversaire. La Société recevra des paiements cumulatifs en trésorerie de 290 000 \$ dans le cadre de la première option et de 150 000 \$ dans le cadre de la deuxième option; sa participation résiduelle sera alors de 20 %. De plus, dans l'éventualité où des ressources minérales d'au moins 2 millions d'onces d'or à une teneur moyenne d'au moins 6 grammes d'or par tonne sont découvertes avant la fin de la huitième année de l'entente d'option initiale, Hecla devra verser 1,5 million de dollars en actions ordinaires de Hecla, conditionnel à l'approbation des autorités réglementaires. La Société recevra 50 % des actions émises.

Le 14 novembre 2014, une deuxième modification a été apportée afin d'exclure de l'entente tous les claims formant la propriété Opinaca A. Toutes les autres conditions demeurent inchangées.

- b) En mars 2010, Everton a acquis une participation de 50 % dans la propriété Opinaca B–B Nord en versant un montant cumulatif de 160 000 \$ en trésorerie et en engageant un montant total de 2 millions de dollars en dépenses d'exploration. En septembre 2010, Azimut et Everton ont conclu une entente avec Hecla concernant la propriété Opinaca B–B Nord, tel que décrit ci-dessus en (a).

Au 31 août 2015, Hecla avait fait des paiements cumulatifs de 460 000 \$ en trésorerie (340 000 \$ en 2014) et avait réalisé des travaux pour un montant total de 4,4 millions de dollars. Azimut a reçu des paiements cumulatifs de 230 000 \$ en trésorerie (170 000 \$ en 2014).

- c) En avril 2006, la Société a signé une lettre d'intention pour former une coentreprise tripartite avec Les Mines Opinaca ltée (une filiale à part entière de Goldcorp Inc.; « Goldcorp ») et Eastmain Resources Inc. (« Eastmain ») sur la propriété Éléonore Sud, qui inclut 166 claims de la propriété Opinaca C et 116 claims détenus par Goldcorp. En février 2008, Eastmain a acquis une participation de 33,33 % dans la propriété Éléonore Sud en versant un montant cumulatif de 185 000 \$ en trésorerie à la Société, en accordant 30 000 actions ordinaires à la Société et en finançant des travaux d'exploration totalisant 4 millions de dollars.

Au 31 août 2015, Goldcorp et Eastmain avaient financé un montant cumulatif de 3,2 millions de dollars en travaux. La propriété est présentement détenue selon les pourcentages suivants : Azimut 26,4 % (26,4 % en 2014), Goldcorp 36,8 % (36,8 % en 2014) et Eastmain 36,8 % (36,8 % en 2014).

- d) En 2010, Goldcorp a acquis une participation de 51 % dans la propriété Wabamisk en versant un montant cumulatif de 500 000 \$ en trésorerie et en effectuant des travaux d'exploration totalisant 4,0 millions de dollars. En 2011, Goldcorp a décidé d'aller de l'avant avec la deuxième option visant à acquérir une participation additionnelle de 19 % dans la propriété, ce qui nécessiterait le dépôt d'une étude de faisabilité au cours d'une période de dix (10) ans.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

10 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	242 212	244 676
Diminution découlant d'un changement d'estimation	-	(5 908)
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	3 028	3 444
Solde à la fin de l'exercice	<u>245 240</u>	<u>242 212</u>

Les flux de trésorerie non actualisés estimatifs requis pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'élèvent à 251 480 \$. Un taux d'actualisation de 1,25 % (1,25 % en 2014) a été utilisé pour estimer les obligations en 2015, et le calcul suppose que les déboursés nécessaires pour régler les obligations seraient effectués en 2017. Si la Société décide de ne pas poursuivre l'exploration sur les propriétés Rex, Rex Sud ou NCG, il est supposé que les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations seront réglées en 2017. Si la Société décide de poursuivre ses activités, de façon autonome ou dans le cadre d'un partenariat sur les propriétés Rex, Rex Sud ou NCG, l'obligation sera acquittée plus tard dans l'avenir. La Société révisé, à chaque trimestre, le moment prévu du paiement des flux de trésorerie requis pour régler les obligations et ajuste les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de façon conséquente.

11 Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé, sans valeur nominale, votantes et participantes.

En juin 2014, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire de 350 000 \$, constitué de 1 166 668 unités au prix de 0,30 \$ l'unité. Chaque unité se compose d'une (1) action ordinaire et d'un demi (½) bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,45 \$ sur une période de 24 mois.

12 Bons de souscription

Le tableau qui suit présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014 et résume l'information relative aux bons de souscription en circulation et exerçables au 31 août 2015 :

	Nombre	Valeur comptable \$	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation et exerçables au 31 août 2013	-	-	-
Émis	583 334	33 362	0,45
En circulation et exerçables au 31 août 2014	583 334	33 362	0,45
Émis	-	-	-
En circulation et exerçables au 31 août 2015	<u>583 334</u>	<u>33 362</u>	<u>0,45</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

12 Bons de souscription (suite)

La valeur des 583 334 bons de souscription émis dans le cadre des placements privés clôturés en juin 2014, dont le prix d'exercice moyen est de 0,45 \$ et qui sont valides jusqu'au 20 juin 2016, est évaluée à 33 362 \$ en fonction de l'allocation au prorata de la juste valeur estimative déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,00 %, durée de vie prévue de 2 ans, taux de volatilité annualisé de 65 % (basé sur la volatilité historique de la Société sur les 2 ans précédant la date d'émission) et taux de dividendes de 0 %.

13 Régime d'options d'achat d'actions

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel un maximum de 3 300 000 options d'achat d'actions peut être octroyé. Le nombre d'actions réservées pour l'émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions est équivalent à 15 % du nombre d'actions émises et en circulation au moment où la Société a déposé une requête pour bonifier le régime d'options d'achat d'actions. Le prix de levée des options est établi selon le cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX qui est en vigueur la veille de la date de l'octroi. Les options ont un terme maximal de dix (10) ans suivant la date de l'octroi; les options octroyées sont exerçables immédiatement, à moins d'indication contraire du conseil d'administration.

Les tableaux suivants présentent les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions pour l'exercice terminé le 31 août 2015 et résumant l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 31 août :

	2015		2014	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	2 560 000	0,47	2 560 000	0,47
Octroyées	580 000	0,20	-	-
En circulation et exerçables à la fin de l'exercice	3 140 000	0,42	2 560 000	0,47

Prix d'exercice \$	Options en circulation et exerçables	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)
0,19	710 000	7,92
0,20	580 000	9,57
0,34	495 000	3,62
0,45	395 000	6,69
0,60	80 000	4,90
0,66	410 000	4,52
0,80	430 000	5,38
1,25	40 000	5,59
	3 140 000	6,49

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

13 Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le 24 mars 2015, la Société a accordé 580 000 options d'achat d'actions à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. La juste valeur des options accordées s'élève à 98 600 \$ et a été évaluée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,25 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 90 % et taux de dividende de 0 %. Le prix d'exercice de 0,20 \$ par option accordée est équivalent au cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX la veille de la date de l'octroi.

14 Dépenses par nature

	2015 \$	2014 \$
Salaires et avantages sociaux	165 414	161 491
Honoraires professionnels et d'entretien	65 560	86 029
Administration et frais de bureau	37 672	40 242
Développement des affaires et frais d'administration	10 405	10 433
Publicité	4 742	6 404
Loyer	41 133	40 316
Assurance	22 502	22 238
Déplacements et représentation	32 918	27 356
Amortissement d'immobilisations corporelles	4 688	6 424
Amortissement d'actifs incorporels	1 456	2 081
Provision pour créance douteuse	-	5 190
Rémunération à base d'actions	98 600	-
Dépenses générales et administratives	485 090	408 204
Salaires pour la recherche de propriétés	149 787	27 914
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, net (note 6)	(25 552)	(12 184)
Exploration générale	124 235	15 730
Revenus de gestion reçus	-	(3 610)
Salaires	-	2 909
Revenus de gestion	-	(701)

15 Opérations entre parties apparentées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, le chef de la direction et le chef des finances. La rémunération versée ou payable pour les services des principaux dirigeants est décrite ci-dessous :

	2015 \$	2014 \$
Salaires	270 742	270 000
Rémunération fondée sur des actions	91 800	-
	362 542	270 000

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

15 Opérations entre parties apparentées (suite)

Un montant de 47 960 \$ (110 550 \$ en 2014) en salaires a été capitalisé dans les actifs d'E&E.

En 2015, la Société n'a pas chargé d'honoraires (3 200 \$ en 2014) à Murchison Minerals Ltd, anciennement Flemish Gold Corp., dont le président et administrateur est aussi un administrateur de la Société. Ce montant visait à couvrir des travaux de traitement de données géologiques et a été réglé en trésorerie.

En 2015, la Société n'a pas reçu d'actions ni de bons de souscription de West African (37 500 actions et 18 750 bons de souscription en 2014) conformément à la convention d'arrangement intervenue entre West African et Channel, dont un administrateur est aussi un administrateur de la Société. La double fonction d'administrateur a pris fin le 28 août 2015. Ces actions et ces bons de souscription ont été comptabilisés dans les placements (note 7).

Au 31 août 2015, les comptes créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 30 902 \$ (58 408 \$ au 31 août 2014) payable aux principaux dirigeants.

Dans l'éventualité d'un changement de contrôle ou d'une perte d'emploi pour toute raison autre qu'une grossière négligence, le chef de la direction aura droit à une indemnité équivalente à six (6) mois de salaire. Après plus de deux (2) ans en emploi, l'indemnité sera bonifiée de un (1) mois pour chaque année additionnelle d'emploi. Par ailleurs, le chef des finances aura le droit de recevoir une indemnité équivalente à douze (12) semaines de salaire; indemnité qui sera bonifiée de un (1) mois pour chaque année additionnelle d'emploi. Dans les deux cas, l'indemnité est sujette à une période maximale de douze (12) mois. En toutes circonstances, l'indemnité versée ne devra pas représenter plus de 10 % des liquidités de la Société au moment du paiement.

16 Impôt sur le revenu

Composantes du revenu fiscal

	2015	2014
	\$	\$
Perte avant l'impôt sur le revenu	3 354 840	2 490 060
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,90 % (26,90 % en 2014)	(902 000)	(670 000)
Dépenses non déductibles / Revenus non imposables	(37 000)	2 000
Écarts temporaires non comptabilisés	894 000	662 000
Ajustements et cotisations pour périodes antérieures	26 000	(46 000)
Perte non déductible sur la vente de placements à long terme	-	2 000
Pertes fiscales échues	22 000	-
Autres	(3 000)	-
Recouvrement d'impôt différé	-	(50 000)

La capacité à réaliser des avantages fiscaux dépend de plusieurs facteurs dont la vente de propriétés. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre de comptabiliser l'actif. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés s'élèvent à 3 000 000 \$.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

16 Impôt sur le revenu (suite)

Composantes du revenu fiscal (suite)

Aux 31 août 2015 et 2014, les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Société étaient les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Pertes autres qu'en capital	1 203 000	1 111 000
Pertes en capital	2 000	2 000
Placements	157 000	158 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	4 000	22 000
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	137 000	133 000
Actifs d'exploration et d'évaluation	1 431 000	613 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	66 000	67 000
	<u>3 000 000</u>	<u>2 106 000</u>
Actifs d'impôt différé non comptabilisés		
	<u>3 000 000</u>	<u>2 106 000</u>

Au 31 août 2015, les pertes qui peuvent être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs viennent à échéance tel que décrit ci-dessous :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2035	397 000	397 000
2034	514 000	514 000
2033	420 000	433 000
2032	776 000	787 000
2031	687 000	705 000
2030	719 000	719 000
2029	816 000	818 000
2026	139 000	99 000
	<u>4 468 000</u>	<u>4 472 000</u>

Au 31 août 2015, la Société avait accumulé des pertes en capital au Canada aux fins de l'impôt sur le revenu s'élevant à environ 19 000 \$ (19 000 \$ en 2014) qui peuvent être reportées indéfiniment pour les utiliser en réduction de futurs gains en capital.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

17 Perte par action

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014, il n'y avait aucune différence entre la perte par action de base et la perte par action diluée étant donné que les instruments potentiellement dilutifs auraient eu un effet anti-dilutif. Par conséquent, la perte par action de base et diluée pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation, qui était de 37 636 996 en 2015 et de 36 703 205 en 2014.

18 Contrats de location

Contrat de location simple

Le montant total des engagements minimaux de la Société en vertu d'un contrat de location simple de trente-et-un (31) mois s'établit à 104 602 \$. Les paiements de location minimum sont présentés ci-dessous :

	\$
2016	40 491
2017	40 491
2018	23 620

Les paiements de location comptabilisés dans les charges en 2015 s'élèvent à 40 207 \$ (40 316 \$ en 2014). Ce montant est constitué des paiements de location minimum. Le contrat de location simple de la Société viendra à échéance le 31 mars 2018.

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital

Classification

Les instruments financiers de la Société au 31 août 2015 se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de sommes à recevoir, de placements, de comptes créditeurs et de charges à payer. La juste valeur de ces instruments financiers, à l'exception des placements, se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou des taux actuels du marché. La direction est d'avis que la Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt ou un risque de crédit élevé découlant de ces instruments financiers.

La juste valeur des placements disponibles à la vente est établie au moyen du cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Classification (suite)

La classification des instruments financiers se résume comme suit :

Classification	Au 31 août 2015		Au 31 août 2014		
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	1 236 964	1 236 964	1 860 852	1 860 852
Sommes à recevoir, déduction faite de la provision pour créance douteuse	Prêts et créances	3 970	3 970	3 200	3 200
Placements	Disponibles à la vente	71 918	71 918	70 086	70 086
		<u>1 312 852</u>	<u>1 312 852</u>	<u>1 934 138</u>	<u>1 934 138</u>
Passifs financiers					
Comptes créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	103 364	103 364	220 846	220 846
		<u>103 364</u>	<u>103 364</u>	<u>220 846</u>	<u>220 846</u>

La Société définit la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur selon laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Le niveau 2 inclut des données autres que les prix cotés considérés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement. Le niveau 3 inclut des données pour les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. Les placements sont considérés de niveau 1. Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de hiérarchie durant les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014.

Risques financiers

La Société est exposée à différents risques financiers, comme le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, en raison de son utilisation d'instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux sommes à recevoir et aux placements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes auprès de banques à charte canadiennes ou sont investis de façon diversifiée dans des valeurs mobilières ayant une cote de crédit de haute qualité. Le risque en découlant est minimal de l'avis de la direction.

Le risque de crédit lié aux sommes à recevoir de partenaires découle d'une éventuelle incapacité des partenaires à assumer leurs créances. Ces sommes à recevoir découlent des dépenses engagées au nom des partenaires. En 2015, aucune provision pour créance douteuse n'a été comptabilisée (5 190 \$ en 2014). La Société effectue un suivi serré de sa situation financière de façon à minimiser son risque de crédit sur les sommes à recevoir.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Les liquidités de la Société et ses résultats d'exploitation pourraient être affectés à la baisse si l'accès de la Société au marché des capitaux était restreint, que ce soit en raison d'une dégradation des marchés boursiers en général ou en raison d'éléments spécifiques à la Société. Les flux de trésorerie générés par la Société proviennent principalement de ses activités de financement. Au 31 août 2015, la Société disposait de 1 236 964 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie (1 860 852 \$ au 31 août 2014) pour s'acquitter de ses passifs à court terme de 103 364 \$ (220 846 \$ au 31 août 2014). La Société évalue régulièrement sa situation financière afin d'assurer la préservation et la sécurité de son capital et pour maintenir son niveau de liquidités (voir note 1).

Le tableau qui suit indique les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant les intérêts le cas échéant, au 31 août 2015 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Comptes créditeurs et charges à payer	103 364	103 364	103 364	-	-

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les futurs flux de trésorerie liés à un instrument financier fluctueront en raison des variations dans les taux d'intérêt du marché. La Société n'a pas conclu de contrats dérivés pour gérer ce risque. La politique de la Société en ce qui a trait à son solde de liquidités consiste à investir sa trésorerie excédentaire dans des instruments financiers détenus auprès d'une banque à charte canadienne.

Au 31 août 2015, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt variable
Sommes à recevoir	Sans intérêt
Placements	Sans intérêt
Comptes créditeurs et charges à payer	Sans intérêt

Puisque la trésorerie et les équivalents de trésorerie font l'objet de taux d'intérêt variables, une fluctuation des taux d'intérêt n'aura aucune incidence sur leur juste valeur.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des marchés boursiers. Les variations de la juste valeur de placements disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, lorsqu'aucune perte de valeur antérieure n'a été comptabilisée. En ce qui concerne les placements disponibles à la vente de la Société, une variation de $\pm 10\%$ des cours du marché au 31 août 2015 se solderait par une variation de l'état du résultat global estimée à 7 000 \$ (7 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2014) puisque les placements ont déjà été dépréciés.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Gestion du capital

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme des composantes du capital.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital consistent à maximiser sa capacité de poursuivre ses activités. La direction révisé son approche en matière de gestion du capital de façon continue et au besoin, la Société obtient du financement par le biais de placements privés.

Aucun changement important n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 août 2015. La Société n'est pas assujettie à des exigences extérieures en matière de capital, à moins que la Société ne clôture un placement accreditif, auquel cas les fonds devront être consacrés aux travaux d'exploration. Les variations des différentes composantes du capital sont présentées à l'état des variations des capitaux propres.

20 Information additionnelle relative aux flux de trésorerie

	2015	2014
	\$	\$
Acquisitions d'actifs d'E&E incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer	10 677	111 554
Amortissement d'immobilisations corporelles inclus dans les actifs d'E&E	22 432	72 168
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources présentés en réduction des actifs d'E&E, net	60 151	234 489
Changement de l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations inclus dans les immobilisations corporelles	-	(5 908)